

Mercredi 9 juillet 2014

Projet de loi énergie :

La Fondation Nicolas Hulot appelle le gouvernement à concrétiser plusieurs recommandations du Conseil Economique Social et Environnemental

Mercredi 9 juillet 2014, le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) a adopté l'avis sur le projet de loi pour un nouveau modèle énergétique. La Fondation Nicolas Hulot salue le travail réalisé et soutient plusieurs recommandations formulées. Elle appelle le gouvernement à les concrétiser en les intégrant dans la version du projet de loi qui sera présentée au conseil des Ministres fin juillet 2014. La Fondation rappelle également qu'il faudra prendre en compte l'avis du CNTE déjà publié.

En premier lieu, la Fondation approuve la demande du CESE de reprendre explicitement l'objectif de division par 4 des émissions de GES d'ici 2050 et d'inscrire dans la loi un objectif national d'efficacité énergétique à l'échéance 2030 pour atteindre les 50% de réduction de consommation d'énergie d'ici 2050.

D'autre part, La Fondation soutient les points suivants:

- Le signal prix incitatif des émissions de GES pour avoir un effet sur les émissions ;
- La montée en puissance de la part des énergies renouvelables, la diminution des énergies fossiles et la réduction de la part du nucléaire à 50% à l'horizon 2025
- Le renforcement des mesures de lutte contre la précarité liée au renchérissement de l'énergie ;
- La priorité donnée à la rénovation thermique des bâtiments et donc à la mobilisation de financements ;
- Le soutien de la recherche-développement, l'innovation, l'inter-modalité et l'accompagnement des changements de comportement ;
- La prise en compte globale de l'économie circulaire bien au-delà de la gestion des déchets ;
- Le renforcement du rôle du CESE dans l'évaluation en continue des dispositions mises en œuvre pour les politiques de lutte contre les changements climatiques et de programmation pluriannuelle de l'énergie ;
- La nécessité de renforcer le volet transport
- La mise en place d'un plan de programmation de l'emploi et des compétences, comme inscrit dans les conclusions du débat national sur la transition énergétique.

Contact : Manuela Lorand – 01 41 22 10 94 – m.lorand@fnh.org